[commune de résidence], le [jour] octobre 2021

  *Par lettre RAR*

M. Rémy Heitz

Procureur de la République

Tribunal judiciaire

Parvis du tribunal

75017 Paris

**Plainte pour injure publique c. M. Thierry Moreau**

Monsieur le Procureur de la République,

Je vous écris en tant que victime d’une injure publique collective de Thierry Moreau proférée le 26 août dernier sur RMC.

L’article 29 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse dispose :

*« Toute allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne ou du corps auquel le fait est imputé est une diffamation. La publication directe ou par voie de reproduction de cette allégation ou de cette imputation est punissable, même si elle est faite sous forme dubitative ou si elle vise une personne ou un corps non expressément nommés, mais dont l'identification est rendue possible par les termes des discours, cris, menaces, écrits ou imprimés, placards ou affiches incriminés.*

*Toute expression outrageante, termes de mépris ou invective qui ne renferme l'imputation d'aucun fait est une injure ».*

Qualifier publiquement autrui de *« connard »* est une injure publique *(Crim. 1er octobre 2013 n° 12-85217 ; 16 octobre 2012 n° 11-87319)*.

Or ici Thierry Moreau a déclaré en direct sur RMC le 26 août 2021 :

*« Moi je suis pour rendre la vie invivable aux non vaccinés […] on a une arme à notre disposition et il y a une minorité de connards qui ne veulent pas se faire vacciner […] »*

Journaliste : *« Vous pouvez être contre les gens qui ne sont pas vaccinés mais vous ne pouvez pas les traiter de connards ».*

Thierry Moreau : *« Parce que je pense qu’à un moment la liberté individuelle doit s’effacer. Alors excusez-moi la liberté individuelle doit s’effacer devant le bien collectif ».*

<https://www.ozap.com/actu/-estelle-midi-thierry-moreau-traite-les-anti-vaccins-de-connards-et-fait-son-mea-culpa-quelques-heures-apres/607851>

Je ne suis pas vacciné et je revendique de ne pas l’être.

Selon ce propos public, je suis donc un *« connard »*.

En me désignant publiquement ainsi, M. Moreau m’a injurié publiquement.

J’estime mon préjudice moral à 3 000 €.

Je vous prie d’agréer, Monsieur le Procureur, l’expression de ma très haute considération.

 M/Mme [prénom nom]

 [adresse]

 Signature

*Pièce jointe : copie de ma pièce d’identité*